



## Jamais la même somme demandé par les huissiers

Par **mimi**, le **03/07/2013** à **13:40**

Bonjour, amatjuris, lago, pat76, franck34  
ce ne sont jamais les mêmes sommes ils m'on evoyé plusieurs et ce n'étaient jamais les mêmes sommes donc ils ne s'en tiennent pas au jugement de 2002 je ne sais pas ou ils vont chercher des sommes différentes il n'ya pas eu plusieurs procès  
cdt

Par **Lag0**, le **03/07/2013** à **13:45**

Bonjour mimi,  
Je vous l'ai déjà écrit ce matin, restez sur le même fil de discussion au lieu d'en ouvrir un nouveau à chaque fois, sinon on ne sait pas de quoi vous parlez !

Vos autres fils :

[http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/surement-depot-plainte-contre\\_118769\\_1.htm#.UdQO5Gf2Wvc](http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/surement-depot-plainte-contre_118769_1.htm#.UdQO5Gf2Wvc)

[http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/huissiers-entament-saisies-compte\\_118739\\_1.htm#.UdQO82f2Wvd](http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/huissiers-entament-saisies-compte_118739_1.htm#.UdQO82f2Wvd)

Par **pat76**, le **03/07/2013** à **17:19**

Bonjour mimi

Prenez contact au plus vite avec le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez et expliquez-lui la situation en lui donnant une photocopie de chaque document que vous avez reçu de chacun des huissiers.